



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

**Séance du 16/12/2025
Objet : Club jeunes : Renouvellement PS jeunes CAF**

L'an deux mille vingt-cinq et le 16 décembre à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia
FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, BERNARD Myriam,
AILLAUD Karine, ROBERT Carole, MOUREN Sylvie, Armelle HUBERT et Messieurs
GONCALVES Gilles, DURAND Thierry, DEYE Manuel, BONO Vicente, HOLIET Samuel,
VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mme AILLAUD Marion, M. MUÑOZ Estéban,

Absents : M. AKLA Mohammed, M. CHAMBRE Emmanuel, Mme MIOTTO Lucie, Mme
BIANCO Maryline.

Procurations : néant

Mme Yasmina KERBOUA a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L
2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

Conseil Municipal du 16/12/2025

Délibération n° 2025/05/57

Objet : Club jeunes : Renouvellement PS jeunes CAF

M. Samuel Holiet, délégué à la jeunesse, rappelle que la structure du Club Jeunes bénéficie d'un accompagnement de la CAF au travers d'une Prestation de service jeunes depuis 2021.

La dernière convention couvrait la période 2024-2025 et doit faire l'objet d'un renouvellement pour la période 2026-2030, s'intégrant dans le PEDT de la commune et dans la Convention Territoriale Globale sur le territoire de Provence Alpes Agglomération.

Le document de bilan a été présenté aux services de la CAF le 8 décembre.

Cette période de renouvellement permet de stabiliser le fonctionnement et les emplois du Club Jeunes.

Il rappelle que la prestation de service « jeunes » peut financer 50% du coût des animateurs.

Il propose de solliciter cette prestation et d'autoriser Mme le Maire à signer les documents nécessaires.

OUÏ cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De solliciter le renouvellement de la PS Jeunes auprès de la CAF
- Autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents nécessaires.

Malijai,
Le 16 décembre 2025
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE

